

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

HOTEL DE VILLE - BP N°1100 11491 CASTELNAUDARY

Nombre de membres : 11

En exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11 L'an deux mille vingt-trois,

Le Mercredi 29 Mars 2023 à 11h00,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération N°2023-16

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Patrick MAUGARD,

Date de convocation : le 24 mars 2023,

MATIERE : Finances locales SOUS-MATIERE : Décisions

budgétaires

PRESENTS: M. Patrick MAUGARD, M. Philippe GREFFIER, Mme Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES, Mme Elisabeth ESCAFRE, Mme Jacqueline RATABOUIL, Mme Zohra KUFEL, Mme Magdeleine FOUILLAT, M. Jean TIRAND, Mme Jacqueline BESSET, Mme Monique CARPENTIER, Mme Catherine BAILLEAU,

Objet:

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – RESIDENCE PIERRE ESTEVE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Elisabeth ESCAFRE,

Vu la délibération n°2022-15 du conseil d'Administration en date du 11 avril 2022 approuvant le budget primitif 2022 et les décisions modificatives s'y rapportant,

Considérant que le conseil d'Administration doit se prononcer avant le 30 juin de l'année N+1 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Président.

Constatant que le Président a quitté la séance au moment du vote conformément à l'article L. 2121-14 du CGCT,

Considérant que le compte de gestion adopté préalablement fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif,

Accusé de réception en préfecture 011-261100150-20230329-DB202316-DE Reçu le 04/04/2023

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le compte administratif 2022 de la Résidence Autonomie Pierre Estève, arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT:

Dépenses réalisées 679 030.84 Recettes réalisées 670 500.15 Déficit de clôture - 8 530.69

SECTION D'INVESTISSEMENT:

Dépenses réalisées 135 028.22 Recettes réalisées 180 132.90 Excédent de clôture **45 104.68**

Soit un résultat global pour l'exercice de 36 573.99

TOTAL	225 409.35	0.00	36 573.99	261 983.34
Fonctionnement	260 309.28	0.00	- 8 530.69	251 778. 59
Investissement	- 34 899.93	0.00	45 104.68	10 204.75
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Castelnaudary le 29 mars 2023

Le Président,

Patrick MAUGARD

Certifié exécutoire par réception en Préfecture le : 0 4 AVR. 2023
Et par publication le : 0 6 ÁVR. 2023
Par délégation, la Vice-Présidente du CCAS,

Ampliation faite le :

0 6 AVR. 2023

Nicole CATHALA

Accusé de réception en préfecture 011-261100150-20230329-DB202316-DE Reçu le 04/04/2023